

loir s'opposer aux commandements des personnes qui ont l'autorité du Roi en main et empêcher l'exécution des choses qu'ils entreprennent.

Répond en ces termes : “ Croyez-vous, monsieur, que j'avais assez de conduite pour connaître les conséquences. Ça, c'était à ceux qui me le faisaient faire à la voir. ”

Interrogée comment elle est si disposée à suivre les mauvais conseils.

Répond qu'elle croyait exempter son frère d'aller en guerre.

A elle remontré que ce n'était pas pour exempter son frère puisqu'elle prit cette résolution avec Joseph Gaulin seulement.

Répond que le dit Gaulin lui dit qu'en faisant cela elle exemptait tous, son frère comme les autres.

Interrogée si elle est en bonne réputation dans l'île Saint-Laurent.

Répond que oui et que nous pouvons nous en informer.

A elle remontré qu'il n'est pas cependant d'une honnête fille de s'habiller en homme.

A quoi elle n'a rien répondu et a baissé la tête.

Interrogée si d'autres personnes que celles qu'elle a nommées n'ont pas eu connaissance de ce qu'elle avait entrepris de faire.

Répond que non.

Interrogée si elle n'avait pas promis au dit Joseph Gaulin de le suivre à la guerre.

Répond : non, monsieur.

Et plus avant n'a été interrogée, lecture faite à elle qui répond de ses interrogatoires et réponses ci-dessus, elle a dit que ses dites réponses contiennent vérité,